

## Bol d'Or 2022

### La Fondation VINCI Autoroutes invite les motards à prendre le temps de pauses régulières et réparatrices sur la route du Castellet

Dans le cadre du Bol d'Or qui se déroulera cette année du 16 au 18 septembre 2022, la Fondation VINCI Autoroutes met en place des Relais Moto sur la route du circuit Paul Ricard du Castellet afin de prévenir le risque de somnolence auquel les motards sont confrontés, comme tous les conducteurs. Le manque de sommeil multiplie par 14 le risque de chute des motards. Par ailleurs, la fatigue liée à la conduite prolongée entraîne une augmentation des erreurs de conduite dès 50 minutes<sup>1</sup>. Grâce à un dispositif d'accueil pédagogique et convivial animé par les ambassadeurs de la Fondation et leurs partenaires, les conducteurs de deux-roues motorisés pourront faire des pauses réparatrices en plusieurs points du réseau VINCI Autoroutes<sup>2</sup> sur la route du Bol d'Or.

Prévenir le risque de somnolence fait partie des missions premières de la Fondation VINCI Autoroutes qui, en liaison avec ses partenaires, dont la Fédération française des motards en colère (FFMC), met en place depuis plusieurs années des Relais Moto qui permettent **aux motards de s'arrêter régulièrement sur leur trajet**.

Autour d'un café offert, les ambassadeurs de la Fondation **sensibiliseront les conducteurs de 2 roues aux risques de somnolence. Ils leur dispenseront des conseils pour identifier les premiers signes d'endormissement et pour adopter les bons gestes** indispensables à un trajet en toute sécurité.

En parallèle, l'ensemble des usagers des autoroutes menant vers le Castellet seront **sensibilisés, sur leur parcours, au partage de la route entre motards et automobilistes** via les panneaux lumineux : « Je partage la route avec les 2 roues » ; « En 2 roues, mes équipements = ma sécurité » ; « A moto, anticiper = ma sécurité ».

**Il s'agit pour la Fondation d'éveiller chacun à sa responsabilité sur la route et de mener des actions qui favorisent l'attention aux autres.**

**Les Relais Moto proposant café gratuit et conseils de sécurité** seront en place sur les aires d'autoroutes suivantes :

Sens aller :

- **A7 – Aire de Saint-Rambert d'Albon** (en direction du Castellet) du vendredi 8h au samedi 12h
- **A7 - Aire de Lançon de Provence** (en direction du Castellet) du vendredi 8h au samedi 14h
- **A61 – Aire de Port-Lauragais** (en direction du Castellet) du vendredi 13h au samedi 12h
- **A9 – Aire de Montpellier Fabrègues sud** (en direction du Castellet) du vendredi 8h au samedi 12h
- **A52 – Aire de Peypin** (en direction du Castellet) vendredi de 14h à 18h

<sup>1</sup> [Etude sur l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite des motards – IRBA - Fondation VINCI Autoroutes – Avril 2017](#)

<sup>2</sup> Voir cartographie page 2

Sens retour :

- **A9 – Aire d’Ambrussum nord** dimanche de 12h à 20h
- **A7 – Aire de Mornas les Adrets** dimanche de 12h à 20h
- **A61 – Aire de Port-Lauragais** dimanche de 8h à 17h



### Favoriser des déplacements plus sûrs

Pour inciter les motards, qui circuleront en nombre pour l'occasion, à emprunter **l'autoroute**, reconnue **5 fois plus sûre en moyenne** que les autres infrastructures routières, la gratuité du péage sera accordée par **VINCI Autoroutes sur les sections du réseau (ASF et Escota) desservant Le Castellet**.

Cette gratuité, appliquée aux véhicules de classe 5 (moto, side-car, trike, quad), sera **valable du vendredi 16 septembre à 7 heures au samedi 17 septembre 2022 à 18 heures dans le sens aller puis dimanche 18 septembre 2022 de 12 heures à 24 heures dans le sens des retours** sur les axes suivants :

- A l'aller vers le Castellet :
  - A7, de Vienne à Lançon de Provence
  - A54/A7, de Saint-Martin de Crau à Lançon de Provence
  - A9/A54, du Perthuis à Arles, y compris depuis A75 Béziers Cabrials et depuis A9 Baillargues
  - A61/A9/A54, de Toulouse Sud à Arles, y compris depuis A66 Pamiers
  - A8/A52, de La Barque à Pont de l'Etoile
  - A8/A52, de Capitou à Pont de l'Etoile
  - A51, de La Saulce à Meyrargues
  - A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert)
  - A8/A57, de Capitou à Puget-Ville
  - A8, passage aux barrières de la Turbie, Nice St Isidore et Antibes (système ouvert)

• Dans le sens des retours :

- A7, de Lançon de Provence à Vienne
- A7/A54, de Lançon de Provence à Saint-Martin de Crau
- A54/A9, d'Arles au Perthus, y compris A75 Béziers Cabrials et A9 Baillargues
- A54/A9/A61, d'Arles à Toulouse Sud, y compris jusqu'à A66 Pamiers
- A52/A8, de Pont de l'Etoile à La Barque
- A52/A8, de Pont de l'Etoile à Capitou
- A51, de Meyrargues à La Saulce
- A50, de Bandol et La Ciotat (système ouvert)
- A57/A8, de Puget-Ville à Capitou
- A8, passage aux barrières de la Turbie, Nice St Isidore et Antibes (système ouvert)

Pour garantir la sécurité des motards, **une voie sera réservée** sur les principales barrières et gares de péage permettant de rejoindre et de quitter Le Castellet. Il s'agit de **la voie la plus à droite**. Un balisage spécifique sera mis en place en amont



**EN ENTRÉE**

- Prendre un **ticket**.

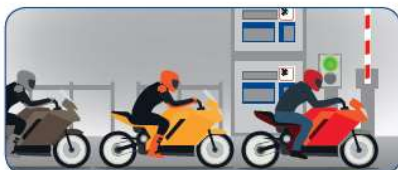


**EN SORTIE**

- Vous positionner sur **les voies situées le plus à droite** de la barrière de péage.



- Le passage des motos doit s'effectuer **en file indienne, à vitesse réduite**.



**QUAND IL N'Y A PAS DE COULOIR DÉDIÉ**  
Le passage des motos doit s'effectuer une par une.

- 1 **Arrêt** à la barrière de péage.
- 2 Insertion du **ticket**.
- 3 Appui sur le **bouton d'assistance**.
- 4 Information du motif du passage au péage "**PARTICIPATION AU BOL D'OR**".
- 5 **Ouverture** de la barrière de péage par le téléassistant.



### **A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable**

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. D'abord investie dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, elle a pour mission de promouvoir la conduite responsable sur la route et a élargi en 2018 son champ d'action aux domaines de l'environnement et de l'éducation pour « bien (se) conduire ».

Parmi ses actions :

- financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;
- mener des campagnes d'information et de sensibilisation ;
- soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> - Twitter : @FondationVA - Facebook - LinkedIn et Instagram : fondation\_vinciautoroutes  
<https://roulons-autrement.com> - Twitter : @RoulonsA et Instagram : roulons\_autrement

### **Contacts presse :**

Alissa Joly, [alissa.joly@vae-solis.com](mailto:alissa.joly@vae-solis.com), 06 61 00 92 31